

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 23 décembre 2022

L'an deux mil vingt-deux le vendredi vingt-trois décembre à dix-huit heures, les membres du Conseil Municipal de Ventron se sont réunis à la salle du conseil municipal, sur la convocation de Mme Brigitte VANSON, Maire.

Présents : Mme VANSON Brigitte, M. KESSLER Patrick, Mme VALENTIN Nadia, Mme HEITZ Céline, Mme ABEL Amélie, M. MARTIN Kévin, M. CUNY Christian, M. JEANDEL Charly, Mme LAPRÉVOTE Sylviane, Mme GÉHIN Sylvie, M. BROLIS Patrick, M. BRYLKA Cédric.

Pouvoirs: M. JEANDEL Pascal à Mme VANSON Brigitte, M. PARMENTIER Régis à M. KESSLER Patrick

Secrétaire de séance : Mme Amélie ABEL

Secrétaires administratives : Mme Nelly POIROT

La séance est ouverte à 18h00

Le P.V de la précédente réunion est approuvé à l'unanimité.

**- LOCATION D'UNE PARTIE D'UN BATIMENT COMMUNAL POUR INSTALLATION D'UNE CAVE A VINS / BAR**

Mme le Maire indique à l'assemblée qu'un sinistre au niveau du bar le Vétérnat, rend impossible son ouverture immédiate.

Aussi, pour sauver sa licence IV, la SARL GUILICHLORA a sollicité la commune pour la mise à disposition d'un local pour installation d'une cave à vins et spiritueux / bar dans un bâtiment communal.

Mme le Maire propose au Conseil Municipal de louer à la SARL, la salle des associations et les anciens locaux de l'agence postale soit :

une salle de réunion équipée d'un WC et d'un point d'eau, ainsi que d'un bureau, d'une pièce annexe et d'un WC avec point d'eau.

pour un loyer de 500 € mensuel charges comprises, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023.

le commerce devra fermer ses portes à 22h00.

La SARL GUILICHLORA devra avoir une consommation énergétique raisonnée.

Le bail sera établi pour une durée de 6 mois renouvelable 1 fois.

La commune n'engagera aucun travaux.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, CHARGE Mme le Maire d'établir le bail de location suivant entres autres les conditions indiquées ci-dessus,

Et lui DONNE tous pouvoirs pour signer les documents afférents.

**- QUESTIONS DIVERSES**

Les vœux auront lieu le mercredi 11/01/2023 à 18h30 à la salle des fêtes.

*La séance est levée à 18H45*

A Ventron, le 26/12/2022

Le Maire,  
VAN SON

